

VERS UNE COMPENSATION CARBONE VOLONTAIRE EN LOCAL

UNE ORIGINE: LE PROTOCOLE DE KYOTO (2005)

Chacun prend alors conscience que les activités humaines émettent des gaz à effet de serre, responsables des changements climatiques. Dès lors, des mécanismes sont mis en place pour donner la possibilité d'équilibrer ses émissions par des projets d'économie d'énergie ou de séquestration carbone, principalement dans des pays en voie de développement : c'est la compensation carbone.

Cette compensation n'est-elle possible et souhaitable que pour les seuls acteurs obligés (industries soumises aux quotas carbone européens) ?

COMMENT ENRACINER LA COMPENSATION EN LOCAL ?

Fait peu connu, ce même protocole envisageait la mise en place de démarches volontaires par des entreprises plus faiblement émettrices. Dans quelles mesures la compensation peut-elle s'imaginer sur le territoire même des émissions de CO₂ en associant tous les acteurs ?

Les CPIE, acteurs de l'environnement et du développement durable en Pays de la Loire souhaitent ouvrir le débat. Dans quelles mesures une compensation carbone volontaire et en local pourrait s'avérer vertueuse ? Si les bénéfices peuvent être multiples, chacun doit – à son niveau (industriel, élu, agriculteur, citoyen) - se sentir concerné.

CENTRES PERMANENTS D'INITIATIVES POUR L'ENVIRONNEMENT

LIEU

THÉÂTRE FOIRAIL DE CHEMILLÉ - TFC

Au sud-ouest de l'Anjou, entre Mauges et Layon, le Théâtre Foirail est implanté à Chemillé, à mi-chemin entre Angers et Cholet. Chemillé est directement desservi par les réseaux autoroutier et ferroviaire.

105 Avenue du Général De Gaulle 49120 Chemillé

INSCRIPTION

Par internet : www.urcpie-paysdelaloire.org/ateliers/
Inscription obligatoire **avant le 5 Novembre**
Repas : 20 euros à régler sur place

RENSEIGNEMENTS

cpie-loire-et-mauges@paysdesmauges.fr
02 41 71 77 30

ORGANISATION

Les Ateliers du Développement Durable des Territoires sont organisés par l'Union Régionale des Centres Permanents d'Initiatives pour l'Environnement (URCPIE) des Pays de la Loire.

www.urcpie-paysdelaloire.org



CO2 MON AMOUR*

VERS UNE COMPENSATION CARBONE VOLONTAIRE ET EN LOCAL ?



16 NOVEMBRE 2012 / CHEMILLÉ

7^e Ateliers du Développement Durable des Territoires



PAYS DE LA LOIRE

*avec l'aimable autorisation de Denis CHEISSOUX, France INTER

PROGRAMME DE LA JOURNÉE

9h ACCUEIL

9h30 OUVERTURE DE LA JOURNÉE

En présence de **Mme Sophie BRINGUY**, vice-présidente du Conseil Régional des Pays de la Loire (sous réserve) et **M. Loïc VALLEE**, président de l'Union Régionale des CPIE

10h ORIGINE ET ACTUALITÉ

DE LA COMPENSATION CARBONE

De l'idée de la compensation carbone obligatoire à la compensation volontaire

En présence de **M. Jean-Pierre TABET**, expert national changement climatique à l'ADEME, **M. François FALLOUX**, ex Banque Mondiale, **Mme Mariana DEHEZA**, chargée de recherche mécanismes de projet, agriculture et forêt, à CDC Climat Recherche (filiale CDC) **M. Yvon BEC**, président de l'Union Nationale des CPIE,

Echange animé par **M. Yves BOITEAU**, journaliste
Clôture par **M. Yvon BEC**, président de l'Union Nationale des CPIE

12h30 DÉJEUNER LOCAL

14h COMPENSER EN LOCAL

LES ENVIES, LES FREINS, LES LEVIERS

De la mécanique de la compensation à la création du projet de territoire par ses acteurs : 5 ateliers au choix

16h15 PAUSE

16h45 CLÔTURE DES ATELIERS PAR
M. PIERRE RADANNE

17h15 LE PLAN CLIMAT ENERGIE DES MAUGES :

Bilan et perspectives , animé par **M. Pierre RADANNE**

18h45 COCKTAIL DINATOIRE



Pour poursuivre cette journée dans la thématique, rendez-vous à 20h00 pour un spectacle-conférence : Le défi climat / énergie : à nous tous d'agir !

ATELIERS AU CHOIX 14H / 16H15

1 Quels intérêts pour le monde agricole à s'inscrire dans la démarche de compensation ?

Les quantités de carbone fixées dans une haie ligérienne (partie aérienne et souterraine) viennent d'être évaluées. Un stockage supplémentaire est-il envisageable, est-il souhaitable et à quelles conditions ?

Atelier animé par **M. Stéphane BOIREAU**, Chambre d'agriculture de Maine-et-Loire, Antenne locale des Mauges
Intervenants : **M. Philippe GUILLET** de la Chambre d'Agriculture de Sarthe et **Mme Jeanne-Marie LAURENDEAU** de Mission Bocage

2 Quelles contributions des territoires boisés ?

Le stock carbone de la forêt en Pays de la Loire est connu. Est-il compatible avec les pratiques sylvicoles en place ? A quelles conditions les forêts permettraient-elles de compenser le CO₂ excédentaire ?

Atelier animé par **Mme Adeline CHARRE**, Pays Vallée de la Sarthe
Intervenant : **M. Christian WEBEN**, ingénieur développement au Centre Régional de la Propriété Forestière (CRPF) Pays de la Loire

3 Comment les collectivités peuvent-elles s'engager ?

Présentation d'actions de compensation par les collectivités : ces expériences sont-elles transférables sur tous les territoires ? Quels en sont les enjeux ?

Atelier animé par **Mme Elise GAULTIER**, responsable du programme territoires durables, Comité 21
Intervenant : **M. Thomas PETREAU**, Mission forêt-bois-carbone, Région Midi-Pyrénées

4 Compenser en local quelles plus-values pour l'entreprise ?

Participer à l'effort volontaire de compensation : un challenge à relever ? Compenser en local, un acte d'enracinement de l'entreprise sur son territoire ? Quels intérêts, quels risques ?

Atelier animé par **M. Arnaud GUIHARD**, conseiller Energie, CCI Maine-et-Loire
Intervenant : **Mme Aubérie BESNARD**, chargée de mission HSE et développement durable, Société ITANCIA

5 Comment impulser les acteurs d'un territoire dans un projet de compensation ?

Elus, chefs d'entreprise, responsables agricoles et forestiers, société civile...Comment fédérer les énergies autour d'un projet collectif de compensation ?

Atelier animé par **M. Olivier GABORY**, CPIE Loire et Mauges
Témoign : **Mme Mariana DEHEZA**, CDC Climat Recherche

SPECTACLE / CONFÉRENCE

LE DÉFI CLIMAT / ÉNERGIE,
À NOUS TOUS D'AGIR !

20h Entrée gratuite sur réservation

« Atmosphère, Atmosphère », un spectacle spectaculaire de la Cie Spectabilis sur le thème des questions climatiques.



Un temps fort décalé en la compagnie spectaculaire d'un expert bien calé : **Pierre RADANNE***



* Pierre RADANNE, spécialiste international des questions énergétiques fut Président de l'ADEME, l'agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie, jusqu'en 2002, et en 1997 directeur adjoint du cabinet ministériel de l'Aménagement du Territoire et de l'Environnement. Il devient par la suite consultant indépendant et responsable de la délégation française lors des négociations de Kyoto.

Soirée réalisée en partenariat avec le Théâtre Foirail de Chemillé, avec le soutien de



Une action du Plan Climat Energie du Pays des Mauges